

De nouvelles opérations à venir ?

En 2010, la ville a missionné un cabinet d'architectes et d'urbanistes pour approfondir les études menées sur les opérations initialement inscrites dans le Projet de Renouvellement Urbain et Social. A l'issue de ces études et d'une concertation avec bailleurs et aménageurs, elle propose que de nouvelles opérations soient réalisées pour conforter les objectifs initiaux du PRUS, notamment en matière de désenclavement.

Ces opérations compteraient le prolongement de certaines rues telles que la voie nouvelle jusqu'au centre commercial les Tournesols, ou la rue de Strasbourg jusqu'à la rue Alfred-Dequéant, afin d'améliorer la circulation au sein du quartier.



La question du stationnement reste également une préoccupation quotidienne des habitants. Ainsi, afin de répondre à une demande croissante, la transformation du parking souterrain du bâtiment F en parking public est envisagée.

Par ailleurs, la ville souhaite conforter l'objectif de créer un habitat et des activités diversifiés dans le quartier. Les parcelles occupées aujourd'hui par le bâtiment F et une partie du bâtiment des Tulipes constituent une opportunité pour implanter de nouvelles constructions composées de logements et d'activités.

Enfin, la ville souhaite, en partenariat avec ADOMA, proposer une intervention sur la chaufferie adjacente au foyer des Primevères. En effet, une étude portant sur la structure a révélé la possibilité de démolir l'actuelle chaufferie, ce qui améliorerait grandement le cadre de vie des habitants.

Ces projets d'évolutions seront présentés et discutés avec les habitants lors du prochain conseil de quartier. Puis ils devront être défendus devant l'Agence nationale de renouvellement urbain. En effet, toutes les modifications apportées au projet initial doivent être approuvées et validées par cette agence et par l'ensemble des partenaires qui s'engagent financièrement.

2012 - 2014 QUELS HORIZONS POUR LE PRUS ?

2012	Réaménagement de la rue de l'Agriculture (début 1 ^{er} semestre)	
	Aménagement du parking du bâtiment E - chantier 2 ^e semestre 2012	
2013	Livraison de l'îlot 4B (accession encadrée)	
	Réhabilitation du groupe scolaire des Pâquerettes	
	Livraison du réaménagement de la rue de l'Agriculture	
	Voie nouvelle reliant les rues de l'Agriculture et de Strasbourg : tranche 2 réalisée en 2013	
	Livraison des îlots 4A et 4C	
2014	Prolongement de la voie nouvelle jusqu'au centre commercial des Tournesols	
	Restructuration de la Maison de l'enfance	
	Livraison de l'îlot 4D (locatif libre)	

Parlons emploi !

La charte locale d'insertion, signée entre la ville et les différents opérateurs du projet urbain, prévoit que 5 % des heures de travail dévolues aux chantiers devront être exclusivement réservées à l'insertion professionnelle des habitants des quartiers classés zones urbaines sensibles (ZUS).

Dans le quartier du Petit-Nanterre, plusieurs opérations ont comporté des clauses d'insertion notamment :

- la réhabilitation des bâtiments B, C et D (LOGIREP) : 5 118 heures d'insertion prévues pour 6 354 heures réalisées ;
- la voie nouvelle Canibouts Nord (1^{ère} tranche) (SEMNA) : 135 heures d'insertion prévues pour 171 heures réalisées.

Plus d'infos sur les offres d'emploi auprès de la MEF (mission locale, PLIE et pôle emploi) : 01 47 29 07 77

Contact entreprises :

Gwénola Lucas
Tél. : 01 47 29 79 66
gwenola.lucas@mefnanterre.fr

L'ESPACE INFO PROJET

Un lieu ressource consacré au PRUS est en cours d'aménagement dans la mairie de quartier. Ouverture prévue en avril 2011.

Laura Daumer est chargée de l'information et de la concertation des habitants. Pour cela, elle tiendra des permanences les mercredis et jeudis de 13h30 à 18h. Retrouvez-la sur place et posez-lui toutes vos questions !

- À la mairie de quartier 4, place des Muguets



Edito

Madame, Monsieur,

En avril 2007, après de longs mois de négociations avec l'Etat, les élus obtenaient que la convention nationale du Projet de Renouvellement Urbain et Social du Petit-Nanterre soit signée.

Le projet a d'abord mis du temps à atteindre sa vitesse de croisière, ralenti par des obstacles administratifs et financiers. Mais si certains habitants du quartier ont pu être sceptiques dans les premiers temps, je suis certain qu'aujourd'hui, beaucoup d'entre vous constatent ses retombées positives. Des chantiers importants sont arrivés à terme, d'autres sont lancés, et le visage du Petit-Nanterre s'en trouve déjà considérablement amélioré.

Mais nous voulons aller plus loin encore, et profiter du PRUS pour renouveler et embellir le quartier en profondeur.

Nous souhaitons ainsi **donner au PRUS un second souffle**, en proposant aux habitants et aux partenaires du projet des **opérations nouvelles** : création de voies et de logements supplémentaires, réaménagement d'espaces publics dont la conception est inadaptée aux besoins actuels.

Les élus de quartier et moi-même vous présenterons ces projets lors du conseil de quartier du 19 janvier prochain, auquel nous espérons vous retrouver.

Avec mes salutations les plus cordiales,

Patrick Jarry
Maire de Nanterre
Conseiller général des Hauts-de-Seine

Petit-Nanterre : le projet avance

- **Conseil de quartier "spécial PRUS" (projet de renouvellement urbain et social)**

Présentation des nouvelles opérations proposées à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Voir page 4.

En présence de Patrick Jarry, maire de Nanterre.

Mercredi 19 janvier 2011 à 19h

Maison de l'enfance, 30 rue des Aubépines.

- **Un espace info projet et un interlocuteur permanent**

Un lieu ressource consacré au PRUS est en cours d'aménagement à la mairie de quartier. Retrouvez ses coordonnées en page 4.

- **Vous tenez entre vos mains la 1^{ère} Lettre info projet**

Chaque numéro fournira les éléments indispensables à la compréhension du projet et en suivra les évolutions.



Les partenaires du PRUS Petit-Nanterre

www.nanterre.fr



Les opérations engagées ou livrées en 2011

Eclairage

Depuis 2007, les 1^{ères} étapes de la rénovation du quartier

> 27 avril 2007

• **Signature de la convention ANRU du projet de renouvellement urbain et social (PRUS) du quartier du Petit-Nanterre**

> Fin 2007

• **Lancement des chantiers de réhabilitation des bâtiments des Pâquerettes**

> 2008

• **Réaménagement des pieds d'immeubles et des parkings des Glycines et Tulipes (1^{ère} tranche) : 222 logements sociaux, OMHLM**

• **Création de la coulée verte des Canibouts, SEMNA, ville de Nanterre**

• **Relogement du centre social et culturel Les Canibouts et de sa halte d'accueil, LOGIREP**



> 2009

• **Démolition des bâtiments G et H : 34 logements, LOGIREP**



• **Construction neuve en dehors du quartier :**

- **aux Chênevres - îlot Suresnes :** 15 logements sociaux, OMHLM

- **La Boule - îlot Suisses Nord :** 70 logements sociaux, OMHLM

• **Réhabilitation de la cité des Pâquerettes :** 920 logements sociaux, OMHLM

• **Aménagement de la coulée verte Aubépines (1^{ère} tranche) :** SEMNA, ville de Nanterre

Cette promenade plantée ponctuée de bancs et d'aires de jeux relie les cités des Canibouts et des Pâquerettes.

> 2010

• **Réhabilitation des bâtiments B, C et D :** 227 logements, LOGIREP

• **Création de la voie nouvelle Canibouts Nord (tranche 1), SEMNA, ville de Nanterre**

UN HABITAT DIVERSIFIÉ ET RÉNOVÉ

Si une grande partie du patrimoine actuel de logements est rénovée, certains doivent être démolis. Les parcelles ainsi libérées permettront d'accueillir des programmes neufs de logements et d'activités (commerces et associations du quartier) et de créer de nouvelles voies de circulation.

À terme, le parc de logements anciens réhabilité côtoiera un parc neuf en locatif social, locatif libre et en accession.

Les constructions neuves

• **îlot 3A - 58 logements sociaux** (29 LOGIREP/ 29 OMHLM) - 189 m² de locaux commerciaux et 130 m² de locaux associatifs - livraison prévue au 1^{er} semestre - **Coût total de l'opération :** 8.881.000 € HT - ANRU, conseil régional

• **îlots 4A et 4C - 67 logements sociaux** (31 OMHLM / 36 LOGIREP) - 298 m² de locaux commerciaux, halte d'accueil du centre social et culturel Les Canibouts (246 m²) : début des travaux au 1^{er} semestre - livraison prévue en 2012 - **Coût :** appel d'offres en cours - ANRU, conseil régional

À noter : Les logements sociaux neufs sont destinés en priorité aux personnes dont le logement est démolé dans le cadre du PRUS.



Vue depuis l'avenue de la République

• **îlot 4B - 39 logements en accession encadrée** (Sogeprom) : début des travaux au 2^e semestre - livraison prévue en 2013

Les démolitions

• **Démolition partielle du bâtiment des Tulipes :**

Procédure de relogement engagée au 1^{er} semestre - début des travaux prévu en 2012

Coût prévisionnel : 1.974.523 € TTC - ANRU

Dans le projet initial, la totalité du bâtiment des Tulipes devait être démolie, afin notamment de créer des voies nouvelles qui auraient amélioré la circulation (piétonne, routière et tramway) dans cette partie du quartier.

Pour préserver un maximum de logements, la ville et l'office municipal d'HLM ont élaboré un nouveau projet qui permet de conserver la moitié du bâtiment, tout en réalisant les objectifs de réaménagement fixés au départ. Ainsi, seule l'aile nord des Tulipes sera démolie et l'espace libéré permettra :

- de prolonger la voie nouvelle, créée au nord du groupe scolaire La Fontaine, jusqu'au centre commercial des Tournesols ;
- de réaliser trois programmes immobiliers d'une centaine de logements comprenant de l'accession à la propriété ;
- de réaménager les espaces publics le long de l'avenue de la République.

• **Démolition de la partie nord du bâtiment E - 49 logements** (LOGIREP) : début des travaux au 2^e semestre - **Coût prévisionnel :** 2.384.726 € TTC - ANRU

N.B. : Les coûts indiqués sont ceux prévus par la convention ANRU.

Les réhabilitations

• **Bâtiment K - 91 logements** (LOGIREP) : travaux engagés pendant le 2^e semestre

Coût prévisionnel : 1.527.992 € TTC - conseil général, ANRU

Les résidentialisations

• **Résidences Glycines et Tulipes** (2^e tranche) - **140 logements** (SEMNA, OMHLM) : début des travaux 1^{er} semestre 2011.

Coût prévisionnel : 1.974.523 € TTC - conseil général, ville de Nanterre, conseil régional

Embellir et réaménager les pieds d'immeubles pour améliorer le cadre de vie.



• **Bâtiments B, C et D - 227 logements** (LOGIREP) : début des travaux 2^e semestre. **Coût prévisionnel :** 1.796.814 € TTC - conseil général, ville de Nanterre

• **Cité des Pâquerettes - 920 logements** (SEMNA, OMHLM) : travaux par tranche et par bâtiment. Début 2011, des réunions informeront les habitants du calendrier. **Coût :** appel d'offres en cours - conseil général, ville de Nanterre, conseil régional

DES ESPACES PUBLICS RÉAMÉNAGÉS

• **Réaménagement de la rue de Strasbourg :** livraison prévue au 2^e semestre.

Sont prévus la réfection et l'élargissement des trottoirs, le remplacement du mobilier d'éclairage, la création de 15 places de stationnement longitudinal et des plantations.



Dans la rue, la circulation sera limitée à 30 km/h.

À noter : Le projet d'avenant national

à la convention ANRU propose de prolonger la rue de Strasbourg jusqu'à la rue Alfred-Dequéant. (voir p. 4)

Coût prévisionnel : mail République et rue de Strasbourg : 2.403.333 € TTC - conseil général

• **Mail République :** début des travaux au 2^e semestre - livraison prévue au 2^e semestre 2012.

Situé à l'emplacement actuel de la rue des Pâquerettes, le long des nouvelles constructions, jusqu'à la limite communale de Colombes, le mail servira aux piétons et au stationnement des vélos. Largeur : 20 mètres.



Une partie de l'avenue de la République sera aménagée pour accueillir les nouvelles constructions et le tramway.

À noter : Un parking de 10 places sera réalisé devant les futures constructions des îlots 4A et 4C.

• **Réaménagement des espaces publics de la coulée verte et des Pâquerettes :** études en 2011 et travaux prévus en 2012



Zoom sur les opérations 2011

- 1 îlot 3A
 - 2 îlots 4A et 4C
 - 3 îlot 4B
 - 4 Démolition de la partie nord du bâtiment E
 - 5 Réhabilitation du bâtiment K
 - 6 Résidences Glycines et Tulipes
 - 7 Bâtiments B, C et D
 - 8 Cité des Pâquerettes
 - 9 École La Fontaine
- Mail République et rue de Strasbourg
— Coulée verte

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS MODERNISÉS

Construits dans les années 60, les équipements du quartier sont des éléments structurants. La réhabilitation du groupe scolaire des Pâquerettes est prévue pour 2013, tandis que la réhabilitation de la Maison de l'enfance débutera en 2012.

• **Extension, restructuration de l'école maternelle La Fontaine.** Chantier en cours - livraison prévue en 2012

À noter :

Après un report de 3 mois, les travaux de l'école La Fontaine ont commencé. Livraison prévue pour la rentrée scolaire de 2012.



Ecole La Fontaine